

Informations aux clubs de la FLF — Championnats nationaux de la saison 2020/2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Suite à la décision du Gouvernement de prolonger les mesures sanitaires actuellement en vigueur jusqu'au 2 avril 2021, le Conseil d'Administration de la Fédération Luxembourgeoise de Football a entériné dans sa séance d'hier soir la décision prise en date du 22 février 2021 :

« Au cas où les mesures sanitaires en cours seront prolongées au-delà du 14 mars 2021 et ne permettront pas une reprise des compétitions, la saison en cours sera définitivement arrêtée (saison blanche sans montée et descente). Dans ce cas, les compétitions de toutes les divisions, ligues et catégories seront annulées (sauf la BGL Ligue, la Ligue 1 des femmes et la division 1 du Futsal) ».

Par conséquent, le championnat de la saison 2020/2021 dans toutes les divisions, ligues et catégories (sauf la BGL Ligue, la Ligue 1 des femmes et la division 1 du Futsal) sera arrêté avec effet immédiat et définitivement (pas de montée, ni de descente).

En signe de soutien pendant cette période difficile, le Conseil d'Administration présentera au cours de la semaine prochaine un « fond de soutien financier » à tous ses clubs.

Dès que la situation sanitaire le permettra, la FLF proposera à nouveau des activités footballistiques aux clubs (sans obligation de participation).

Nous sommes persuadés que cette décision, dictée par la situation que nous vivons actuellement, rencontrera votre soutien dans ces temps de crise dans lesquels plus que jamais la solidarité nous permettra de voir l'avenir avec la sérénité nécessaire.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération très distinguée et sportive.

Pour le Conseil d'Administration de la FLF

Joël WOLFF

Secrétaire général

Paul PHILIPP Président